

NOTICE SESSION 2020

DOSSIER DE DEMANDE D'AMENAGEMENT DES CONDITIONS D'EXAMEN
POUR LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

CETTE NOTICE EST EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX ELEVES DE PREMIERE DES BACCALAUREATS
GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

ATTENTION IL EXISTE DEUX PROCEDURES : A quelle catégorie de candidat appartenez-vous ?

- Je suis scolarisé dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat, j'ai bénéficié d'un aménagement de mes épreuves pour passer le Diplôme National du Brevet, je demande une reconduction de ces aménagements : **Procédure 1.**
- Je suis scolarisé dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat, depuis la classe de seconde j'ai un PPS, un PAI ou un PAP, j'ai bénéficié d'un aménagement de mes épreuves pour passer le Diplôme National du Brevet mais ma situation a évolué, j'ai besoin d'aménagements complémentaires : **Procédure 1.**
- Je suis scolarisé dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat, je n'ai jamais bénéficié d'aménagements des épreuves pour passer un examen : **Procédure 2.**
- Je suis scolarisé dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat, je n'ai aucun aménagement de scolarité de type PPS, PAI ou PAP depuis mon arrivée au lycée. J'ai bénéficié d'un aménagement de mes épreuves pour passer le Diplôme National du Brevet mais ma situation a évolué, j'ai besoin d'aménagements complémentaires : **Procédure 2.**
- Je suis un candidat non scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat ou scolarisé au CNED : **Procédure 2.**

LES DOSSIERS RENDUS INCOMPLETS SERONT CLASSES SANS SUITE

Références : Code de l'Education, article D112-1 et articles D 351-27 ; Note de service DGESCO 2019.

Seule l'autorité administrative décide des aménagements accordés et notifie sa décision au candidat.

Les aménagements ne sont pas automatiquement accordés aux demandeurs, ils sont décidés au regard de la nature du handicap. Les aménagements des épreuves d'examens doivent permettre aux personnes en situation de handicap de composer dans les mêmes conditions que les autres candidats, sans leur donner un avantage supplémentaire, afin de ne pas rompre le principe d'égalité entre les candidats.

PROCEDURE 1

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR :

- Le formulaire de demande simplifiée,
- La copie de la décision d'aménagement des épreuves du DNB,
- La copie du PAP, PAI ou PPS en cours de validité s'il existe des aménagements de scolarité depuis la classe de seconde.

TRANSMISSION DE LA DEMANDE :

Le candidat complète et rend à son établissement **au plus tard à la date limite de l'inscription à l'examen**, le formulaire accompagné des pièces obligatoires. L'établissement se charge de compléter le volet « appréciation de l'équipe pédagogique », de remettre une copie de la demande au candidat et d'envoyer la demande complète à la division des examens et concours du rectorat.

INFORMATION DECISION :

La décision officielle du rectorat sera transmise à l'établissement par voie dématérialisée.

PROCEDURE 2

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR :

- Document 1, complété par l'élève ou ses représentants légaux s'il est mineur,
- Document 2, **CANDIDATS SCOLAIRES UNIQUEMENT**, complété par l'établissement.,
- Document 3, complété par le médecin de l'Education nationale rattaché à l'établissement ou à défaut par un autre médecin ayant connaissance du handicap, **qui le placera sous pli confidentiel et précisera :**
 - Le diagnostic,
 - La désignation de la gêne fonctionnelle,
 - Les aménagements à prévoir.
- o **Les trois derniers bulletins scolaires** du candidat,
- o **Les bilans médicaux et paramédicaux** éventuels,
- o **En cas de notification MDPH** : le dernier GEVASCO,
- o **En cas de PAP validé** : La photocopie de l'ensemble du document,

En cas de troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, troubles de l'attention...) : Un bilan orthophonique étalonné de moins de 3 ans.

TRANSMISSION DE LA DEMANDE :

CANDIDAT SCOLAIRE

Le candidat ou son représentant rend les documents 1 et 3 complétés à son établissement **au plus tard à la date limite de l'inscription à l'examen**. L'établissement se charge de compléter le document 2 et de renvoyer le dossier complet au médecin désigné CDAPH.

CANDIDAT INDIVIDUEL

Il appartient au candidat ou à son représentant légal, de procéder à l'envoi du dossier complet (documents 1 et 3, et pièces listées ci-dessus) **au plus tard à la date limite de l'inscription à l'examen***, **le cachet de la poste faisant foi**, au médecin désigné par la CDAPH du département de résidence pour les candidats individuels. Les coordonnées sont précisées sur le DOC4 du dossier.

INFORMATION DECISION :

CANDIDAT SCOLAIRE

La décision officielle du rectorat sera transmise à l'établissement par voie dématérialisée.

CANDIDAT INDIVIDUEL

La décision officielle du rectorat sera transmise au candidat par courrier et/ou voie dématérialisée.

*Site interne du rectorat, rubrique Examens : <https://www.ac-orleans-tours.fr/>

DEMANDE D'AMENAGEMENT DES EPREUVES DES BACCALAUREATS
GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
Épreuves de première 2020 + session 2021

Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance : .../.../..... à :

Adresse complète et actuelle (de la personne responsable ou de l'élève s'il est majeur) :

.....

.....

Téléphone (de la personne responsable ou de l'élève s'il est majeur) :

Adresse électronique : @

Établissement fréquenté :

Examen préparé

Baccalauréat général

Baccalauréat technologique, Série :

Aménagements de la scolarité de l'année précédente ou de l'année en cours :

Un PPS établi en classe de à la date du

Un PAI établi en classe de à la date du

Un PAP établi en classe de à la date du

La procédure simplifiée implique que le candidat a bénéficié d'aménagements des épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB) :

Session du DNB : Académie de passage du DNB :

OBLIGATOIRE PIECES A FOURNIR :

- Copie de la décision d'aménagement des épreuves du DNB,
- Copie du PAP ou PAI ou PPS validé et en cours.

FORMULATION DE LA DEMANDE

Je soussigné-e,, représentant légal de..... demande ;
Ou si le candidat est majeur : Je soussigné-e,....., demande à bénéficiaire des mêmes aménagements que ceux mis en place dans le cadre du DNB, ou à **bénéficiaire d'aménagements complémentaires** à ceux du DNB pour le passage des épreuves du baccalauréat.

Majoration du temps dans la limite d'un tiers temps pour :

- les épreuves écrites, les épreuves orales les épreuves pratiques des pauses possibles
- la préparation des épreuves pratiques et orales * UNIQUEMENT pour la partie écrite des épreuves pratiques
- Aide d'un secrétaire ou d'un assistant pour :

- Utilisation d'un ordinateur équipé de logiciels spécifiques**, précisez lesquels :

- Utilisation d'une calculatrice*
- Agrandissement du format de la page (A3 au lieu de A4)

OU agrandissement de la police (sous réserve des possibilités de reproduction) : Arial 16 Arial 20

- Sujet en braille abrégé intégral Sujets numérisés
- Installation matérielle particulière, accessibilité des locaux :
- Dispositions concernant les candidats souffrants de déficience auditive pour les épreuves orales*
- Bacs ST2S et STD2A aménagement de l'épreuve de contrôle continu de physique-chimie en cas de trouble moteur ou visuel
- Bac technologique : aménagement de l'épreuve de contrôle continu de mathématiques, partie test des automatismes
- Bacs général et technologique : Aménagement de partie croquis de l'épreuve de contrôle continu d'histoire géographie en cas de trouble moteur ou visuel
- Aménagements pour les LVA et LVB (détailler page 3)
 Autres aménagements, préciser :

A, le SIGNATURE DU CANDIDAT (s'il est majeur)	SIGNATURE DU OU DES REPRESENTANTS LEGAUX
--	---

APPRECIATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE : Favorable Défavorable

Motif de l'appréciation défavorable :

A, le *Visa du chef d'établissement ou de son représentant :*

Cadre réservé au rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, autorité administrative compétente

DECISION RECTORAT

CONFORME à l'appréciation de l'équipe pédagogique

NON CONFORME à l'appréciation de l'équipe pédagogique

À Orléans, le.....

Pour la rectrice et par délégation,
 Pour le secrétaire général de l'académie,
 La cheffe de la division des Examens et
 Concours,

 Catherine AMADEI

*Conformément à la réglementation de l'examen présenté. **Y compris correcteur d'orthographe.

Aménagement des Epreuves de Langues Vivantes des baccalauréats général et technologique
Epreuves de première 2020 + session 2021
(cocher les aménagements demandés)

Nom de famille : Prénom
Né(e) le :/...../.....

BAC GENERAL	LVA		LVB		LLCER
	ORAL	ECRIT	ORAL	ECRIT	
	Handicap empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu OU <input type="checkbox"/> Dispense de la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension de l'écrit des épreuves 2 et 3 de contrôle continue OU <input type="checkbox"/> Dispense la partie Expression Ecrite des épreuves 1, 2 et 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu OU <input type="checkbox"/> Dispense de la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu <input type="checkbox"/> Dispense de la totalité des épreuves communes de contrôle continu	
Trouble visuel	<input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu <input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Compréhension de l'écrit des épreuves 1 et 3 de contrôle continue <input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu <input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Aménagement de la partie écrite de l'épreuve terminale de langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) <input type="checkbox"/> Aménagement de la partie orale de l'épreuve terminale de langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	<input type="checkbox"/> Aménagement de l'épreuve commune de contrôle continu de langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

BAC TECHNOLOGIQUE	LVA		LVB		ETLVA
	ORAL	ECRIT	ORAL	ECRIT	
	Handicap empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu OU <input type="checkbox"/> Dispense la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension de l'écrit des épreuves 2 et 3 de contrôle continue OU <input type="checkbox"/> Dispense la partie Expression Ecrite des épreuves 1, 2 et 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu OU <input type="checkbox"/> Dispense la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu <input type="checkbox"/> Dispense de la totalité des épreuves communes de contrôle continu	
Trouble visuel	<input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu <input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension de l'écrit des épreuves 2 et 3 de contrôle continue uniquement pour le chinois, le japonais ou le coréen. OU <input type="checkbox"/> Dispense la partie Expression Ecrite des épreuves 1, 2 et 3 de contrôle continu uniquement pour le chinois, le japonais et le coréen.	<input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Compréhension Orale des épreuves 1 et 3 de contrôle continu <input type="checkbox"/> Aménagement de la partie Expression Orale de l'épreuve 3 de contrôle continu	<input type="checkbox"/> Dispense de la partie Compréhension de l'écrit des épreuves 2 et 3 de contrôle continue uniquement pour le chinois, le japonais ou le coréen. OU <input type="checkbox"/> Dispense la partie Expression Ecrite des épreuves 1, 2 et 3 de contrôle continu uniquement pour le chinois, le japonais et le coréen.	<input type="checkbox"/> Aménagement de l'évaluation de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLVA)